

COLMAR, LE 20 JANVIER 2026

## CP - Fin de chantier pour le nouveau gymnase Brant à Colmar

**La Ville de Colmar a officiellement marqué la fin des travaux de l'un de ses chantiers phares : la construction du nouveau gymnase Brant, situé au 5 rue Marie Antoinette Lix, dont les travaux avaient débuté en octobre 2023.**

Les premiers sportifs sont attendus dès la fin janvier ou début février 2026, avec une ouverture progressive du gymnase, prioritairement au bénéfice des groupes scolaires et des dispositifs municipaux, avant l'accueil progressif des associations.

Le projet s'accompagne également d'un aménagement des espaces publics, créant un parvis ombragé où il sera aussi possible de pratiquer du sport, avec des agrès de work-out.

Plus moderne, plus accessible, plus écologique et mieux intégré à son environnement, ce nouvel équipement s'inscrit dans le cadre de la dynamique de renouvellement urbain du **quartier Saint-Vincent de-Paul**, au nord-ouest de Colmar.

Ce nouveau gymnase vise à répondre aux besoins croissants des habitants en matière d'infrastructures sportives, tout en accompagnant la transformation du quartier en faisant venir de nouveaux usagers.

Il permettra, en plus, d'accueillir des compétitions de niveau départemental de plusieurs disciplines sportives, de proposer une programmation inclusive mêlant pratiques sportives, éducatives, artistiques et sociales au bénéfice des scolaires, des associations et des habitants du quartier.

La Ville a en effet fait le choix ambitieux de démolir l'ancien gymnase Brant, érigé en 1962 à proximité du groupe scolaire Brant, pour construire un nouvel équipement sur le site de l'ancienne Cité Bel'Air, plus central et proche d'autres équipements publics. Objectifs : contribuer à renforcer l'attractivité du quartier Saint-Vincent de-Paul et son intégration dans la ville.

L'ancien gymnase ne répondait plus aux normes en vigueur, ni en termes de qualité de ses dispositifs d'évacuation de secours, ni d'exigences actuelles de confort et d'accessibilité pour l'accueil de groupes scolaires, d'associations sportives et des habitants.

En outre, l'ancien gymnase affichait une forte consommation énergétique en raison, entre autres, de l'absence d'isolation thermique et de menuiseries en simple vitrage. Il sera remplacé par un parc ouvert aux habitants.

## **UN BÂTIMENT INNOVANT, UNIQUE À COLMAR**

Avec la fin ce chantier, la Ville franchit une étape importante en matière de construction durable. Si la performance énergétique a toujours été intégrée dans les projets municipaux, ce gymnase est **le premier équipement public colmarien conçu pour atteindre le standard passif et BEPOS** (bâtiment à énergie positive), bien au-delà des exigences de la réglementation thermique RT2012 en vigueur lors du dépôt du permis de construire.

La stratégie retenue par l'équipe de maîtrise d'œuvre interne reposait sur un principe simple mais fondamental : avant de chercher à produire de l'énergie, il faut d'abord drastiquement réduire les besoins du bâtiment.

### **Pour y parvenir, le bâtiment bénéficie d'une enveloppe thermique de très haute qualité :**

- Une conception bioclimatique, privilégiant un maximum de baies vitrées du côté sud
- Des menuiseries extérieures aluminium à triple vitrage et des dispositifs d'occultation (mobiles et pilotés)
- Des lanterneaux performants en toiture avec store d'occultation (pilotés)
- Une structure porteuse mixte : une partie en béton, pour ses qualités en acoustique et d'inertie. Une importante partie en ossature / charpente bois (apparente), pour l'absorption du carbone, et ses qualités thermiques et esthétiques.
- Façades intégrant jusqu'à trois couches d'isolants différents, dont une en fibre de bois de 20 cm.
- Toitures fortement isolées pour limiter les déperditions par le haut.
- Traitement rigoureux de l'étanchéité à l'air, validé par un premier test d'infiltrométrie réalisé en avril 2025 et qui a présenté des résultats 4 à 5 fois supérieurs aux seuils réglementaires RT2012
- Le dernier test pratiqué le 30/10/2025, alors que le seuil à ne pas dépasser en h-1 exigeait une valeur de 0,60 (référentiel de la norme Passiv'Haus), les résultats atteints étaient de 0,32 (pour n50en h-1 en dépression), et 0,33 (pour n50en h-1 en surpression), ce qui démontre de la performance d'étanchéité du bâtiment.

## Le toit a été divisé en deux espaces :

- **720 m<sup>2</sup>** de panneaux solaires photovoltaïques ont été installés, permettant à terme de basculer vers un bâtiment BEPOS. La production électrique est redistribuée dans le réseau du concessionnaire VIALIS.
- **1300 m<sup>2</sup>** de toiture ont été végétalisés, pour le confort l'été et accroître le besoin d'inertie.

Autre point fort du bâtiment : **le chauffage** est assuré par une pompe à chaleur géothermique, exploitant la nappe phréatique située à une vingtaine de mètres de profondeur. Ce système, particulièrement efficace et naturellement durable énergétiquement, limite le recours à l'électricité en période hivernale.

Le gymnase a été doté d'une **gestion technique centralisée** et entièrement pilotable à distance. Grâce à un réseau de capteurs (température, luminosité, vent, présence...), les ouvertures, les protections solaires, le renouvellement d'air ou encore l'éclairage s'ajusteront automatiquement. Cette automatisation vise à éviter les erreurs de manipulation et à maintenir des conditions optimales en toute circonstance, y compris en dehors des heures d'occupation ou en l'absence de personnel technique.

Le gymnase intègre également un système de **récupération des eaux pluviales** via les toitures basses. Une citerne enterrée de 32 m<sup>3</sup> permet de stocker cette eau pour trois usages :

- Réserve incendie à disposition des pompiers
- Arrosage des plantations et aménagements extérieurs du nouveau parvis paysager
- Alimentation des chasses d'eau des toilettes

## MULTI-ACTIVITÉS ET ACCESSIBLE POUR TOUS

Le gymnase comprend **une aire sportive d'une surface de 1053 m<sup>2</sup>** qui sera dédiée à la pratique de diverses activités et disposera de **gradins (160 places)**. Il intègre également **deux salles multi-activités totalisant 450 m<sup>2</sup>**, 4 vestiaires équipés de douches et adaptés pour les personnes à mobilité réduite (PMR), 2 locaux arbitres (adaptés pour PMR), des sanitaires publics mixtes et individuels PMR, des sanitaires privés pour les petits enfants de la crèche, plusieurs locaux techniques, des locaux de rangement, un local réserve et un espace accueil, doté d'une kitchenette.

**Le bâtiment répond aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR).** Deux places de stationnement sur le parking leur sont également dédiées.

L'espace a pour vocation première d'accueillir la pratique des **sports collectifs d'intérieur** (volley-ball, handball, basket-ball, futsal), mais également la pratique des **sports de raquette**, tels que le badminton, ainsi que les **sports de**

## combat.

Il pourra aussi accueillir des activités artistiques et d'éveil comme la danse ou des actions dédiées à la petite enfance. La polyvalence de cet équipement permettra enfin le développement d'une multitude d'activités sportives à destination des publics scolaires et des associations.

Il est prévu que le grand public puisse avoir accès à cet équipement selon des créneaux déterminés.

## LE BUDGET

Pour mener à bien ce projet d'envergure, s'élevant à **8,4 millions d'euros**, la Ville de Colmar a bénéficié des soutiens financiers suivants :

- le fonds FEDER géré par la Région (fonds européens) : 1,86 million €
- la Collectivité européenne d'Alsace : 1,2 million €
- l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine : 946 950 €
- la Région Grand Est : 375 000 €
- l'Agence nationale du Sport : 200 000 €

## LES ENTREPRISES

- GEOTECHNIQUE SAS, mission d'études géotechniques
- ALPES CONTROLES, responsable locale mission SPS + Mission de contrôle technique
- PROPASSIF, mission Certification PASSIF
- ARKEDIA, Gros-Œuvre béton
- MF CHARPENTES, Structure MOB / FOB et charpentes bois
- SCHOENEBERGER SAS, Couverture, Isolation, végétalisation
- SMAC, bardage et isolation
- STEINLE, Serrurerie / rideau métallique
- ATALU, Menuiseries extérieures aluminium
- ROELLY BENTZINGER, Menuiseries intérieures & mobilier
- SOVEC Ets, Électricité & photovoltaïque
- René GRAF SAS, sanitaire, ventilation, chauffage & géothermie
- OLRY CLOISONS, Plâtrerie, doublage, isolation & faux-plafonds
- HERTZOG SAS, Revêtements de sols sportifs
- PEINTURES ET DECORATION LAMMER SAS, Peinture
- HUSSOR ERECTA, Échafaudage & tour d'accès
- BERTELE SRL, Tribunes / Gradins
- SATD, matériels sportifs
- TRADEC, Remblais techniques, voirie, réseaux et aménagements extérieurs
- CLOR, Enseigne
- ALPES CONTROLES, responsable locale mission SPS + Mission de contrôle technique
- Société TIME LAPS EGO (Vidéo & Photo par drone)
- Société CIM INCENDIE (Extincteurs & Plan d'évacuation incendie)
- MANNE PRO Service (Ménage)

**CONTACT PRESSE**

Cécile Walschaerts

Attachée de presse

[cecile.walschaerts@colmar.fr](mailto:cecile.walschaerts@colmar.fr) - 03 89 20 68 83 - 06 79 80 49 18

Ville de Colmar - Colmar Agglomération

[Colmar.fr/espace-presse](http://Colmar.fr/espace-presse)

colmar.fr